NAO : 2024

Ouverture des négociations

Une 1ère réunion de négociation s'est tenue le 29 février, lors de laquelle la Direction Générale a annoncé que les 1ers échanges avec les tutelles avaient permis d'aboutir à un accord pour une augmentation générale des salaires des salariés de France Travail.

C'est une information importante alors que nous avons tous entendu les annonces du Ministre du Budget sur les économies à faire qui ne cessent d'évoluer et que pour le moment rien ne bouge dans la fonction Publique.
Information importante car France Travail est toujours un EPA et donc toujours soumis à l'aval des ministères de tutelles pour ce qui concerne entre autre les augmentations générales des salaires.

La négociation ne fait donc que commencer et la CFE-CGC Métiers de l'Emploi ne lâchera rien.
Les agents de France Travail ne sont pas en dehors de la société, ils sont Tous frappés par l'inflation des prix que nous connaissons ces dernières années.
Les agents de France Travail sont toujours au rendez-vous de leurs responsabilités, alors eux aussi doivent avoir le fruit de leur travail, des efforts réalisés par une augmentation générale des salaires Significative sans attendre.

Dés cette 1ère réunion, nous avons réaffirmé nos revendications.

NOTRE PRIORITÉ :

Une Augmentation Générale des Salaires SIGNIFICATIVE pour tous !

COMME ON NE LÂCHE RIEN À LA CFE-CGC MÉTIERS DE L'EMPLOI, NOUS DEMANDONS EN PLUS .

- **Le versement en 2024 d'une Prime de Partage de la Valeur REVALORISÉE .**
- **La remise en place du Rachat majoré des RTT, en augmentant le nombre de jours .**

ET NOUS DEMANDONS BIEN SÛR

L'augmentation IMMEDIATE des tickets restaurants au maximum du butoir fiscal soit un passage de 11,52 à 11,97€

SUR DÉCISION UNILATÉRALE DU NOUVEAU DG !